

SÉANCE DU 17 Février 2022

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 12
A délibéré : 15
Pouvoirs : 03
Convocation du :
11 Février 2022

L'an deux mil vingt et deux, les dix-sept février à vingt heures, le conseil Municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Franck Raclot, Maire.

Etaient présents : Mesdames Laurence REGAD-PELAGRU, Françoise GILLET, Dorine LEROY, Messieurs, Corentin FAIVRE-PICON, Damien GENTE, Damien LIARD, Guy VERCHERE, Olivier NAVARRE, Stéphane DEMANGE, Jimmy KASAD, Sylvain CUNY.

Absent excusé :
Aurélien JACQUET donne pouvoir à Franck RACLOT
Christophe CLADY donne pouvoir à Stéphane DEMANGE
Emmanuel MULIN donne pouvoir à Jimmy KASAD

Absent non excusé : ...

Secrétaire de séance :
Olivier NAVARRE
Reçue en préfecture
Certifiée exécutoire le 18 Février 2022



DCM 2022-02-17

Validation du conseil du 20 Janvier 2022

**1- DÉLIBÉRATION POUR L'OUVERTURE DU QUART DU BUDGET INVESTISSEMENT
2021 POUR L'ARTICLE 2135**

Après explication du maire au conseil municipal, nous proposons d'ouvrir à l'article 2135 du budget 2022 le quart du budget 2021 du même article.

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

2- DÉLIBÉRATION DU BAIL POUR LE PYLÔNE TDF

Avec l'accord du conseil municipal, suite à un manque d'information la délibération est reportée au conseil du mois de mars.

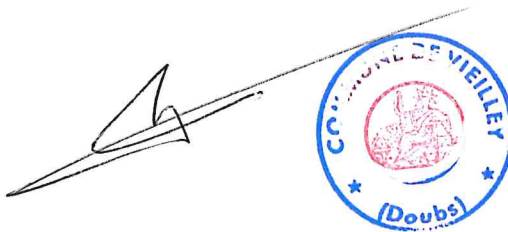
3- DÉLIBÉRATION POUR INTÉGRER SYLVAIN CUNY À LA COMMISSION URBANISME

Suie à la demande de Sylvain CUNY, le conseil municipal délibère pour son intégration à la commission URBANISME.

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Prochain conseil le 24 Mars 2022
21 Avril 2022



Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

C. CLADY
Absent excusé

S. CUNY

S. DEMANGE

C. FAIVRE PICON

D. GENTE

F. GILLET

A. JACQUET
Absent excusé

J. KASAD

D. LEROY

D. LIARD

E. MULIN
Absent excusé

O. NAVARRE

F. RACLOT

L. REGAD PELLAGRU

G. VERCHÈRE